

1981-1988 : François Mitterrand vu du Pacifique Illusions, désillusions et esquisse de bilan

par Jean-Marc REGNAULT
Université de la Polynésie française

Dès l'annonce de la victoire de François Mitterrand, les rues d'Auckland se seraient remplies, d'après des témoins dignes de foi, d'hommes et de femmes qui criaient leur joie : la France allait arrêter ses essais dans le Pacifique.

Par cette anecdote nous introduirons notre propos.

La victoire de 1981 a été porteuse d'illusions, et cela, dans tous les sens. La plupart des contemporains, dans le Pacifique (soit dans les TOM, soit à l'étranger) croyaient fermement que François Mitterrand donnerait l'indépendance aux TOM et arrêterait les essais nucléaires, les uns s'en réjouissaient déjà tandis que les autres l'envisageaient comme une catastrophe.

Nous allons montrer, pourtant, qu'il suffisait d'avoir bien lu les écrits du candidat ou des forces politiques qui le soutenaient.

1/ Les illusions :

- illusions sur le nucléaire

En 1965, il est vrai, François Mitterrand annonce l'abandon de la force de frappe française en cas de victoire.

En 1969, il déclare :

En 1965, j'ai dit que j'interdirais la force de frappe. Je ne pourrai plus le dire demain. La politique militaire du général de Gaulle a été approuvée par les Français qui l'ont réélu ... Bientôt, notre armement atomique sera une réalité irréversible .

En 1972 pourtant, le Programme commun prévoit encore « la renonciation à la force de frappe sous quelque forme que ce soit » et l'arrêt de toute fabrication.

Mais le lyrisme est de courte durée et le retour au réalisme l'emporte vite. Une commission est chargée au PS de préparer une nouvelle doctrine.

En 1975 est publié chez Flammarion l'ouvrage de Charles Hernu : *Soldat-citoyen. Essai sur la défense et la sécurité de la France*. Il écrit dans *L'Unité*¹ : "Je ne pense pas qu'il convienne d'amoindrir les outils de la sécurité de la France". Dans le même hebdomadaire, Jacques Huntziger écrit (en 1977) : "toute reconversion de la politique de défense serait bien plus coûteuse que la simple maintenance de la force nucléaire et ce, pour une efficacité moindre"².

Certes, dans un article du *Monde* de décembre 1977, François Mitterrand envisageait que la France donnât l'exemple du désarmement en arrêtant les essais nucléaires. Mais on était là dans le cadre d'une campagne électorale dans laquelle le leader

¹ n° 209, 11-17 juin 1976.

² n° 253, 3-9 juin 1977.

socialiste devait respecter les débats internes du parti et être l'homme des compromis.

Le PC également évoluait (en mai 1977 : rapport Kanapa) dans un sens moins hostile à la dissuasion.

Quant au programme socialiste de 1980, il retient qu'il faudra moderniser l'armement nucléaire.

Les socialistes au pouvoir ne renonceront donc pas à l'arme nucléaire. Or, c'est dans les milieux polynésiens hostiles aux essais que François Mitterrand trouvait ses meilleurs soutiens. En Australie ou Nouvelle-Zélande, sa personnalité était considérée avec sympathie pour les mêmes raisons.

- illusions sur l'indépendance

François Mitterrand avait-il promis l'indépendance des TOM ?

Beaucoup semblent l'avoir cru.

C'est ainsi que les indépendantistes du FULK rêvent :

Si Mitterrand a une majorité à l'Assemblée nationale, il pourra faire ce qu'il voudra : par exemple changer les lois électorales, accorder l'indépendance kanak par une loi...³

Dans le Programme commun de la Gauche, le droit à l'autodétermination des DOM-TOM est reconnu, mais cela n'autorise guère à affirmer comme on l'entend souvent que la voie était ouverte à l'indépendance de tout l'outre-mer. Le Programme commun comportait ce passage :

Le gouvernement de la gauche renoncera à la politique centralisatrice. Il reconnaîtra le droit à l'autodétermination des peuples de ces territoires et départements [d'outre-mer]. Les types de statuts qui seront adoptés devront avoir été au préalable longuement discutés avec les représentants des populations concernées et consacreront une plus large participation de ces dernières à leurs propres affaires.

Et pour que toute ambiguïté soit dissipée, il assure qu'il y aura "maintien des concours économiques et financiers de la métropole".

La venue de François Mitterrand en Polynésie française, en 1975, montre à quel point l'ambiguïté demeure :

Si je laisse parler mon cœur, je souhaite que nous restions ensemble, si j'écoute ma conscience politique, il vous appartient d'en décider.

A l'Assemblée nationale, en 1979, il s'était inquiété de la situation en Nouvelle-Calédonie :

³ Voir *La Tribune*, n° 10, avril 1981.

On arrive donc à une situation de désespoir qui précédera, je peux vous le garantir, une situation d'affrontement⁴.

La prévision ne manquait pas de pertinence. Toutefois les propositions du leader socialiste restaient floues :

Dans quelle mesure faut-il consentir aux revendications du Front Indépendantiste ? Vous l'apprécierez. Nous, en tant que parti socialiste, nous avons déjà pris position.

Tout doit être mis en œuvre pour que [...] la France reste un pays ouvert à toutes les formes de décolonisation et donc de liberté.

Il ne prononce pas le mot indépendance, mais des « formes de décolonisation ».

Les passions partisans n'ont pas permis d'analyser correctement ce que signifiait la 58^{ème} des *110 propositions pour la France* du candidat François Mitterrand :

Pour les peuples de l'outre-mer français qui réclament un véritable changement, ouverture d'une ère de concertation et de dialogue à partir de la reconnaissance de leur identité et de leurs droits à réaliser leurs aspirations.

C'est pourtant clair : l'indépendance n'est pas pour demain.

Un rappel historique s'avère nécessaire.

Dans la contribution de Frédéric Turpin⁵, apparaît clairement une certaine unité de vue de François Mitterrand, à l'égard de l'outre-mer en général, depuis les fonctions qu'il exerça comme ministre de la France d'outre-mer au début des années cinquante jusqu'à son élection en 1981. Jusqu'en 1960, il considère que la France a besoin de l'outre-mer tout en proposant des formules très pragmatiques tendant vers un système fédéral. La politique de coopération engagée par de Gaulle après les indépendances ne trouva pas grâce à ses yeux car la France continuait, selon lui, à exercer un leadership sur le tiers-monde. Toutefois, les prises de position de François Mitterrand dès la fin des années quarante contre la situation coloniale lui valurent une haine farouche du « parti colonial » qui répandit l'idée que le futur leader de la gauche voulait abandonner l'Afrique. La véritable évolution de François Mitterrand sur l'outre-mer toucha précisément l'analyse qu'il fit du système colonial. D'abord combattu au nom d'une certaine conception humaniste, ce système devint, dans les années soixante-dix, le fruit du capitalisme. Le leader socialiste déclara alors que tant que le capitalisme règnerait en France, les habitants des DOM-TOM et les socialistes auraient à combattre le même adversaire⁶.

Ce rappel historique nous conduit à aborder une autre illusion, celle que les idées sociales de François Mitterrand pouvaient « changer la vie » outre-mer.

- illusions sur le social

⁴ voir *JO Débats parlementaires AN*, 23 novembre, p. 10 672-73

⁵ in *François Mitterrand et les territoires français du Pacifique...* « François Mitterrand et l'outre-mer : une continuité des principes par-delà les Républiques ? », p. 37 à 46.

⁶ *L'unité*, n° 163, 20 au 26 juin 1975.

François Mitterrand avait en effet soutenu que le capitalisme était responsable des inégalités (des fortes inégalités pensait-il) qui régnaient outre-mer. Il avait proposé que les acquis sociaux de la métropole s'y appliquassent.

Du coup, il ne faut pas s'étonner que ce soit davantage le discours social que celui sur les institutions qui ait séduit les indépendantistes des TOM.

En Nouvelle-Calédonie, l'Union Calédonienne, en espérant la victoire du candidat de gauche, fait de l'élection une affaire de classe et d'ethnie :

En Nouvelle-Calédonie, l'élection de François Mitterrand constitue une menace pour le capitalisme et le colonialisme. C'est pourquoi il faut que le plus grand nombre d'exploités et de colonisés s'engagent sur sa candidature. Puisqu'on a voulu que le vote en faveur de Giscard soit un vote anti-Kanak, il faut que Mitterrand soit le candidat des Kanak⁷.

En Polynésie française, si la gauche gagne, le *Ia Mana*⁸ estime qu'une autre politique verra le jour. elle porterait sur une meilleure gestion sociale et sur une participation de chacun à l'effort fiscal en proportion de sa richesse.

Les discours d'Henri Emmanuelli sont accueillis avec enthousiasme par les Kanak ou les indépendantistes polynésiens et au contraire ressentis comme une terrible menace par tous les autres. Pourtant, il s'était simplement inquiété des écarts considérables de richesse ou du non respect de l'égalité, une situation qu'il estimait s'apparenter à une nouvelle forme de colonialisme. Si on relit ses propos aujourd'hui, on s'étonnera des réactions suscitées⁹.

Ainsi, après le 10 mai 1981, les rêves les plus fous et les peurs les plus irraisonnées vont rencontrer le réel et le gouvernement de gauche découvrir une situation plus complexe qu'il ne l'imaginait.

2/ Affronter le réel :

En matière de défense (en d'autres domaines parfois), il y a une tradition dans la V^{ème} République, c'est qu'aux discussions au sein des partis se substitue la décision d'un homme seul : le Président en l'occurrence.

- la Guerre froide n'est pas finie

En matière de défense, il ne faut pas oublier le contexte international. L'arrêt très bref des essais, en 1981, n'est qu'une opération destinée à rassurer : la France veut démontrer qu'elle effectue des essais sans risque.

À Tokyo, en avril 1982, François Mitterrand explique que les essais sont nécessaires pour la dissuasion.

⁷ *L'avenir Calédonien*, n° 805, 30 avril 1981.

⁸ Parti polynésien créé en 1975 (quasiment disparu aujourd'hui) qui se réclamait de l'indépendance et du socialisme. Voir Regnault J-M., *Des partis et des hommes en Polynésie française : Here Ai'a, Ia Mana, Tireo, Tavini*, Éditions Haere po no Tahiti, Papeete, 1995, 204 p.

⁹ Voir l'interview d'Henri Emmanuelli, in *François Mitterrand et les territoires français du Pacifique...* p. 117 à 121.

À Copenhague, le 30 avril, il argumente :

Les expériences ne sont pas désirables mais nécessaires. Tant que cela sera nécessaire, cela continuera. Je ferai tout pour que cela ne soit plus nécessaire.

Dans le même temps, il rejette la responsabilité de la poursuite des essais sur les États-Unis et l'Union soviétique : « S'ils renoncent, la France les suivra ».

Il manifeste une volonté d'ouverture à l'égard de ceux qui s'inquiètent des dangers éventuels des essais à Moruroa (pollution radioactive et risque pour le sous-sol de l'atoll) en envoyant diverses missions scientifiques.

C'est bien insuffisant pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui maintiennent leur pression sur la France. Et encore bien plus insuffisant pour les Polynésiens opposés aux essais. Jacqui Drollet (leader du *Ia Mana*) regrette, en 1988, « la promesse d'un jour d'un homme pour lequel nous avons voté pour sept ans ».

- la Constitution et l'indépendance

Tandis que les élus kanak estiment que la décentralisation en leur faveur ne sera pas suffisante, François Mitterrand s'inquiète en conseil des ministres (9 décembre 1981) : « la situation est épouvantable, on n'a laissé aucun Kanak arriver jusqu'au bac ou posséder une terre ».

Devant la complexité des problèmes de Nouvelle-Calédonie, François Mitterrand dit à son ministre des DOM-TOM, Georges Lemoine, qu'il faut explorer toutes les solutions, y compris celle de l'indépendance¹⁰. Mais au moment où les événements de Nouvelle-Calédonie deviennent dramatiques, il déplore, certes « la force injuste de la loi », mais il confie à Christine Ockrent : « Il est exclu que l'indépendance puisse être donnée, si elle doit être donnée à la NC, en dehors d'un référendum : la Constitution est absolument formelle à cet égard »¹¹.

Pendant la campagne des législatives de 1993, il résume sa pensée sur le devenir de la Polynésie française cette fois :

Depuis que je suis président de la République, on a déjà retouché deux ou trois fois le statut de ce Territoire en allant toujours vers plus de compétences et puis d'autonomie interne. A quel endroit est-ce que cela s'arrêtera ? Moi, je n'en sais rien. Ce qui est vrai, c'est qu'il faut apprendre à se gérer soi-même, on ne peut pas le faire tout d'un coup et les populations, j'en suis sûr, qui demandent de plus en plus, d'ailleurs, à Paris et au gouvernement ne sont pas prêtes à demander l'indépendance.

Je n'ai pas de raison, moi, de rechercher une indépendance que la population ne souhaite pas. Ou du moins, elle n'a pas démontré qu'elle le souhaitait au vu des résultats électoraux de ces dernières années¹².

¹⁰ Entretien du 3 novembre 1994, de J-M Regnault avec G. Lemoine, ancien secrétaire d'État aux DOM-TOM.

¹¹ cité in Colombani J-M., *Double Calédonie, d'une utopie à l'autre*, Denoël, 1999, p. 141.

¹² Interview télévisée du 27 février 1993, reproduit dans *Les Nouvelles de Tahiti*, 3 mars 1993.

Il y a une grande continuité dans la pensée de F. Mitterrand. Il est persuadé que les populations d'outre-mer « choisiront le maintien dans la République française » (J. Attali, *Verbatim I*, p. 801).

- le paradoxe de l'autonomie

François Mitterrand était résolument partisan d'une réforme des statuts des TOM. Les négociations ont été plus longues que prévu, mais elles aboutissent – du moins en Polynésie française – au statut d'autonomie interne que réclamait Gaston Flosse. Il ne faut pas perdre de vue que les TOM ne connaissent qu'une application partielle des lois métropolitaines. Depuis 1900, les budgets sont de compétence locale. Ainsi s'explique l'absence d'impôt sur le revenu, malgré les principes généraux du droit qui veulent que les citoyens soient égaux devant l'impôt.

Ainsi se comprend le paradoxe de l'autonomie : plus un gouvernement central renforce l'autonomie, moins il a la possibilité de dicter une politique sociale aux autorités locales.

Quand Henri Emmanuelli « découvre » les inégalités, ou ce qu'il croit en être, ses discours effraient une partie des habitants, mais l'autonomie met à l'abri des solutions proposées. Certes, il existe des moyens de pression pour le gouvernement central, mais dans le cas de la Polynésie, il y a le CEP. Or, à l'époque, le gouvernement central tient absolument à son existence. Il ne faut donc pas heurter la majorité en place¹³. Les inégalités seront éventuellement corrigées en déversant davantage d'argent, en accentuant l'assistanat dont on prétendait pourtant vouloir se débarrasser.

3/ Esquisse de bilan :

Il est entendu que nous restons dans l'optique : François Mitterrand vu du Pacifique. Ce n'est donc pas un bilan objectif qui va être dressé ici, celui-ci pourrait faire l'objet d'une autre recherche.

- qui a donné l'autonomie ?

En Polynésie française, l'autonomie de 1984 est plutôt attribuée au combat mené par les autonomistes (Pouvanaa, Francis Sanford, John Teariki relayés après 1980 par Gaston Flosse) qu'à la volonté d'un gouvernement socialiste. Les tergiversations des responsables socialistes entre 1981 et 1984 qui retardent le vote du statut ont occulté la volonté du président de la République d'aller résolument vers l'autonomie. La mémoire collective retient surtout que les socialistes ont cherché à gêner Gaston Flosse. Finalement, c'est le nom de Georges Lemoine qui est accolé au statut de 1984 plutôt que celui de François Mitterrand.

Devant le congrès de son parti, en septembre 1984, Gaston Flosse s'exclamait que l'Histoire retiendrait que c'est le *Tahoera'a* qui avait obtenu l'autonomie interne¹⁴.

¹³ De nombreux documents tendent à montrer que le gouvernement socialiste et Gaston Flosse qui dirige la Polynésie depuis 1982 se sont entendus pour que le premier soit écouté dans ses revendications statutaires et financières et le second défende quoi qu'il lui en coûte la présence du CEP. Cet aspect fera l'objet d'une communication au colloque consacré aux vingt ans d'autonomie de la Polynésie française, à Papeete, en novembre 2004.

¹⁴ Toutefois, le soir de la mort de l'ancien président de la République, Gaston Flosse reconnaissait devant les caméras de RFO que, sans François Mitterrand, la Polynésie n'aurait pas obtenu l'autonomie interne.

- qui a réglé les problèmes de la Nouvelle-Calédonie ?

L'opinion publique retient surtout du premier septennat ce que l'on appelle « les Événements ». François Mitterrand en serait plus ou moins directement responsable. Pour Jacques Lafleur, François Mitterrand « souffrait d'une décolonisation rentrée ». Toutefois lorsqu'on veut désigner les responsables directs, les noms d'Henri Emmanuelli, de Christian Nucci et d'Edgard Pisani reviennent le plus souvent.

François Mitterrand semble avoir éprouvé beaucoup d'amertume de ne pouvoir trouver une solution au problème calédonien. C'est à son propos qu'il a employé la formule « la force injuste de la loi ». Dans l'extrait de *la Lettre à tous les Français* écrite en 1988 – dont le livre reproduit le manuscrit - le candidat Mitterrand montre que la crise lui est insupportable.

Ses engagements à l'égard des Mélanésiens ont été contrariés soit, selon les opinions, par les « maladresses » des responsables politiques de la gauche, soit par « la résistance » des Caldoches aidés par la plupart des représentants des autres communautés ethniques.

La situation en Nouvelle-Calédonie s'arrange *in extremis*, non par la volonté commune de mettre fin aux séquelles du colonialisme, mais par la volonté de deux leaders - qui prennent conscience de la gravité des périls - de faire en sorte que toutes les communautés puissent vivre ensemble sur le Caillou, chacun faisant les concessions nécessaires.

Finalement, les accords de Matignon qui ont ramené la paix civile sont attribués à Michel Rocard.

- l'image de la France dans le Pacifique

Sous le premier septennat, l'image de la France dans le Pacifique a été brouillée. Certes, les pays de la zone ont apprécié les efforts de Georges Lemoine et d'Edgard Pisani en faveur des Kanak, mais ont été très contrariés par les initiatives de Bernard Pons sous la cohabitation.

Les essais nucléaires restent la pierre d'achoppement. A François Mitterrand qui lui expliquait que les effets des essais sur l'environnement étaient nuls, Bob Hawke rétorqua que, dans ce cas, il faudrait effectuer les essais en Corse¹⁵.

En 1985, la France refuse de signer le Traité de Rarotonga sur la dénucléarisation du Pacifique Sud. Au moment de la signature du Traité, on apprend du reste que le sabotage du *Rainbow Warrior* a été l'œuvre d'agents français¹⁶.

Il n'est pas certain que ces séquelles soient effacées aujourd'hui.

- le social

A partir du moment où les élus locaux disposent des leviers essentiels (et pour François Mitterrand, celui de décider de l'impôt est certainement primordial) l'État

¹⁵ Vaïsse M., « François Mitterrand et l'arme nucléaire », in *François Mitterrand et les territoires français du Pacifique...* p. 86-87.

¹⁶ Voir de Deckker P., « Le secrétariat d'Etat au Pacifique Sud. Pour une politique du développement ou un développement du politique ? », in *François Mitterrand et les territoires français du Pacifique...* p. 495-496.

n'est plus réellement responsable ni des inégalités qui subsisteraient, ni des choix de développement. Quant aux élus locaux, en Polynésie française surtout, ils revendiquent leur propre vision du social et n'attendent pas que le gouvernement central et lointain dicte leur conduite¹⁷.

En Nouvelle-Calédonie, François Mitterrand n'a pas réussi à changer la donne fondamentale : des citoyens Mélanésien(ne)s qui, concrètement, ne sont pas les égaux des autres habitants du Territoire. Il n'a guère pu corriger « la force injuste de la loi » comme nous l'avons vu. Il a fallu le drame d'Ouvéa pour que s'engageât une politique en faveur du rééquilibrage des régions, une politique que revendiquent aussi les responsables locaux d'aujourd'hui.

Conclusion :

L'histoire s'oublie vite dans le Pacifique. A écouter les présidents actuels, de la République et des institutions locales, tout ou presque vient d'eux. Oubliées les phrases d'un Jacques Chirac à Nouméa en 1982 (« l'expérience socialiste ne durera pas deux ans ») ou à la télévision en 1988 (Jean-Marie Tjibaou qualifié de terroriste). Oubliés les refus du général de Gaulle et de ses ministres d'accorder la moindre autonomie aux Territoires. Mais en politique, si l'on reste fidèle à l'Histoire on est condamné à l'immobilisme. Il est vrai qu'à l'oublier on engage mal l'avenir quelquefois. C'est ce que, modestement, le livre que j'ai eu l'honneur de coordonner, a voulu rappeler.

Jean-Marc Regnault
maître de conférences à l'Université de la Polynésie française
Institut de Recherche Interdisciplinaire sur le Développement
Insulaire et le Pacifique (IRIDIP)

¹⁷ En 1981, Frantz Vanizette (un des dirigeants de la majorité locale) pensait que le statut de 1977 protégeait la Polynésie des « soubresauts qui ne manqueront pas d'agiter la métropole ». En juillet 2003, Gaston Flosse expliquait encore à une journaliste de France-Inter que, parmi les avantages de l'autonomie, il y avait le fait que la Polynésie était ainsi à l'abri des 35 heures, du RMI et de l'indemnisation du chômage...